



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET

COMMUNE DE ROQUES

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Vendredi 5 juin 2026
À 19 heures 00**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **26 mai 2026**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. le Maire.

Présents : M. BILLON, Mme BOURGUIGNON, Mme CARILLO, M. CASAGRANDE, Mme CHHEANG, M. COLLET, M. DUPRAT, Mme GARCIA, Mme GOMES, M. GUIBERT, M. HAMMEN, Mme HUBERT, Mme LECOCQ, M. MABIRE, Mme MAHAIE-SUSMAN, Mme MARE, M. MOLINIER, Mme PERELLO, M. PINALIE, Mme RIVES, Mme SARETTA-BENHARRAT, M. TESTA, M. TOLSAN, Mme TOURNÉ, M. TRAVAUX, Mme TROGANT

Absents : Mme BAILLON, M. TAILLAN, Mme TESTA

Pouvoirs donnés : Mme TESTA donne procuration à Mme CHHEANG
M. TAILLAN donne procuration à Mme HUBERT

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude CASAGRANDE

Le quorum étant atteint, la séance du conseil municipal est ouverte à 19h09.

DELIBERATION :



ADMINISTRATION GENERALE :

D 01 AG – Elections sénatoriales : désignation des délégués :

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle les principales dispositions pour cette élection.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin (M. Molinier et M. Duprat) et des deux membres présents les plus jeunes (Mme Mare Anna et M. Florian Pinalie).

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire. Il invite ensuite les membres présents à élire, les **15** délégués et les **5** délégués suppléants.

b) Élection des délégués

Deux listes de candidats sont déposées et enregistrées :

La liste **Roques Avenir** est composée par Sylvain Mabire – Dominique Pérello - Michel Molinier – Sylvie Tourné - Michel Hammen – Amandine-Léa Bourguignon-Deguilhem - Jean-Claude Casagrande – Sandra Mahaie-Susman – Pascal Collet – Lila Saretta-Benharrat – Jonathan Guibert – Céline Trogant Christophe Testa, Chantal Garcia, Stéphane Billon, Isabelle Rives, Yves Duprat, Sandrine Carillo, Laurent Tolsan, Christelle Gomès

La liste **Roques Avec Vous** est composée par Nadine Hubert, Florian Pinalie, Anna Mare, Yann Taillan, Catherine Lecocq

Après enregistrements des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 28
- bulletins blancs : 2
- bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 26

NOM DE LA LISTE	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste Roques Avenir	21	12	4
Liste Roques avec vous	5	3	1

Monsieur le Maire a proclamé élus **délégués** au collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs :

Liste **Roques Avenir** : Sylvain Mabire – Dominique Pérello - Michel Molinier – Sylvie Tourné - Michel Hammen – Amandine-Léa Bourguignon-Deguilhem - Jean-Claude Casagrande – Sandra Mahaie-Susman – Pascal Collet – Lila Saretta-Benharrat – Jonathan Guibert – Céline Trogant

La liste **Roques Avec Vous** : Nadine Hubert – Florian Pinalie – Anna Mare

Monsieur le Maire a proclamé élus **délégués suppléants** au collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs :

La liste **Roques Avenir** : Christophe Testa – Chantal Garcia – Stéphane Billon – Isabelle Rives

La liste **Roques Avec Vous** : Yann Taillan

Ils déclarent accepter leur mandat.

La séance est levée à 19h50.

Signatures :

Le secrétaire de séance,

J.C. Casagrande

Le Maire,

Sylvain Mabire